



Messieurs

Depuis que j'en l'honneur de vous voir a la Haye, selon l'ordre que nous avions pris ensemble, je vous ai esent de temps en temps pour avoir vos avis sur les occurrences, & aussi pour implorer vostre assistance es choses qui doivent venir de la, & auxquelles on ne peut pourvoir icy. Je sçay bien les grandes affaires qui vous occupent, & que son Altesse d'autre part ayant diverses interpellations, ne peut pas estre entretenue a tous moments. Neantmoins il y a des choses qui ne souffrent point de delay, a l'occasion desquelles je suis souvent sollicité, & qui despendent de nostre sort commun en la qualite qu'on nous a donnée. Je renvoye aisément ceux qui demandent choses nouvelles, & n'ay garde de vous en importuner. Mais pour les choses ordonnées des la fondation de cette eschole, & jusques à present executées; je ne puis pas me defendre de vous en solliciter. Je vous en avoy esent ci devant, et m'attendoy d'avoir response de vous ou par Mons. Hausman, ou par le Receveur Verheul. Je croyoy aussi que la continuation des gages des Professeurs & autres membres de l'Eschole seroit sans difficulté. Et je voy le Receveur estonné sans ordre, disant qu'il a l'argent prest, & qu'il ne luy faut que l'ordre de son Altesse, pour contenter ceux qui ne peuvent pas vivre de rent, & qui sont venus icy asseurés de trouver au bout de trois mois de quoy s'y pourvoir maintenant. Je n'ay peu ni deui refuser de vous solliciter pour obtenir l'ordre de son Altesse, & n'est pas besoin que je m'estende plus avant en raison aux vous sur cela. Puis que nous sommes curateurs, nous sommes obligés de prendre soin de nos pupiles. Je vous supplie doncques prendre la chose a cœur, & me donner moyen de pouvoir leur respondre en sorte qu'ils continuent allegrement en leur devoir, comme certes la plus part s'y prend bien & avec fruit. J'attendray doncques a ce coup que vous me respondriez sur cela; apres avoir employé vostre credit envers son Altesse, puis mesme qu'il luy a pleu s'informer de tout de Mons. Hausman, & les moigner sa bonne volonté; Comme il luy avoit pleu faire auparavant au Recteur. Vous sçavez que venter aures non habet. Et ne vous en faut point dire davantage: Sur quoy attendant de vos nouvelles, je prie say

Dieu qu'il benie vos soins en cet affaire, & toutes celles de vos
employs; qu'il conserve leurs Alteſſes & les comble de toutes ſes
graces, & ſeray toujours,

Messieurs,

De Breda le 1^r Juillet
1647.

vos tres-humble & tres-affectionné
ſerviteur & Colleague en cette charge,
ANDRÉ RIVET.

Vous auriez dans peu de jours tous les Actes, Harangues & poemes
de l'inauguration. La Harangue funebre de Mons. Dauber ſ'imprime
a Utrecht chez nostre Imprimeur, pour ce qu'il n'avoit pas icy
d'assez beaux caracteres.

[Faint, illegible handwriting in the center of the page, possibly bleed-through from the reverse side.]

7

A Messieurs,

Messieurs de Hemriet & de
Zuylichem, Curateurs de l'illustre
Escole & College d'Orange de Breda.

A la Haye.